Image not found or type unknown

attestation sur l'honneur

Par **leis**, le **17/10/2019** à **09:51**

mon epouse et moi dans le cadre de notre procedure de divorce amiable

allons d'un commun accord effectuer un certain nombre de fausse attestation sur l'honneur

-declare que nous vivons toujours ensemble

-declare de fausse depense equilibre

afin que la procedure ne s'eternise pas

dans la realite je voyage depuis trois ans mais je ne peux pas prover uyn domicile ni justifie quoi que ce soit

que risquons nous?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés